

# **Guide d'accompagnement**

**Un pas à la fois  
avec Lou**





# **Guide d'accompagnement**

## **Un pas à la fois avec Lou**



**Album illustré et activités complémentaires permettant de bien accompagner l'enfant victime et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire**



## Remerciements

Le guide d'accompagnement a été conçu par Marie-Vincent ([marie-vincent.org](http://marie-vincent.org)). Nous remercions le ministère de la Justice du Québec (MJQ) pour l'aide financière apportée à la réalisation de ce projet.

Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans la réalisation de l'album illustré *Un pas à la fois avec Lou*. Votre sensibilité et votre dévouement à la cause sont tout à fait remarquables.

Nous remercions chaleureusement les membres du comité consultatif qui ont contribué par leur soutien, leurs conseils et leur générosité à la création de ce projet.

Finalement, un merci tout spécial à la proche d'un·e enfant victime qui a participé à un entretien et dont l'apport a été significatif au projet.

## Crédits

### Idéation et rédaction :

Marielle Boudreault et Vickie Gauthier Lefebvre

### Coordination et révision de contenu :

Marielle Boudreault, Vickie Gauthier Lefebvre, Laura Lumen, Nadia Tranchemontagne et Geneviève-Gaël Vanasse

Révision : Chantal Berthiaume

Graphisme : Léonie Coté

### ISBN

Version numérique : 978-2-923809-43-4

Version imprimée : 978-2-923809-45-8

© Marie-Vincent, 2024

[marie-vincent.org](http://marie-vincent.org)

Toute reproduction de cet ouvrage, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite.

Tous droits réservés

Imprimé au Canada

Avec la participation financière de :

Québec

# Guide d'accompagnement

Ce guide d'accompagnement a pour objectif de soutenir les acteur·rice·s de la trajectoire sociojudiciaire, souhaitant utiliser l'album illustré *Un pas à la fois avec Lou*, auprès d'enfants victimes de violence sexuelle et leurs proches dans leurs pratiques.

Ce guide est divisé en trois sections qui présentent le contexte du projet, la façon d'utiliser le guide et les activités complémentaires proposées.





# Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	<b>9</b>
	Le Centre d'expertise Marie-Vincent	11
	Mise en contexte du projet en milieu sociojudiciaire	12
	La trajectoire sociojudiciaire	14
<b>2</b>	<b>L'utilisation du guide d'accompagnement</b>	<b>15</b>
	Pourquoi ce guide?	16
	Un outil pour les professionnel·le·s du milieu sociojudiciaire	16
	Comment l'utiliser?	17
<b>3</b>	<b>Les activités complémentaires</b>	<b>19</b>
	Activité 1 - Pas à pas ensemble	21
	Fiche d'activité : Pas à pas ensemble	25
	Activité 2 - De plain-pied dans les émotions	27
	Fiche d'activité : De plain-pied dans les émotions	31
	Fiche complémentaire : Les émotions	33
	Activité 3 - Dans mon sac à dos	35
	Fiche d'activité : Dans mon sac à dos	39
	Fiche complémentaire : Banque de mots	41
	Activité 4 - M'accorder de l'importance	43
	Fiche d'activité : M'accorder de l'importance	47
	<b>Ressources</b>	<b>49</b>
	<b>Références</b>	<b>54</b>
	<b>Annexe</b>	<b>55</b>



Section

1



## Introduction



**Marie-Vincent contribue  
à bâtir une communauté  
protégeante, sans  
violence sexuelle.**

# Le Centre d'expertise Marie-Vincent

## Notre mission

Nous soutenons les enfants et les adolescent·e·s victimes de violence sexuelle en leur offrant, sous un même toit et en collaboration avec nos partenaires, les services dont elles et ils ont besoin. Nous contribuons à prévenir la violence en misant sur l'éducation, la sensibilisation, et en aidant les enfants présentant des comportements sexuels problématiques.

À Marie-Vincent, nous nous engageons à jouer un rôle au plan de la prévention de la violence sexuelle, et de la sensibilisation face à elle, en ciblant les enfants, les adolescent·e·s, leurs proches, les professionnel·le·s et la population en général. Grâce au renforcement des capacités, nous croyons que nous pouvons bâtir une communauté protégeante.

Nous aidons les enfants et les adolescent·e·s victimes de violence sexuelle, ainsi que leur famille, à surmonter cette épreuve en s'assurant que des traitements spécialisés à la fine pointe des connaissances leur soient offerts.

**Marie-Vincent souhaite agir comme incubateur afin de renforcer les capacités des professionnel·le·s. De manière concrète, nous nous basons sur la recherche et les meilleures pratiques. Nous concevons aussi des outils innovants en sondant les besoins, puis nous les évaluons et les partageons dans une optique de complémentarité, de collaboration et d'autonomisation.**

Nous misons constamment sur les meilleures pratiques et sur la mise à jour de notre expertise en matière de violence sexuelle, forte·s de l'appui de notre Chaire interuniversitaire de recherche et en demeurant à l'affût des nouvelles réalités sociales.

Nous soutenons de nombreux partenaires provenant de différents milieux à travers la province. Nous mobilisons, autour de la problématique de la violence sexuelle, les victimes, leurs proches, les partenaires gouvernementaux, financiers et ceux travaillant auprès des jeunes victimes de violence sexuelle.



## Mise en contexte du projet en milieu sociojudiciaire

Un fait particulièrement important est que lorsqu'un·e enfant dévoile une situation de violence sexuelle, plusieurs étapes sont enclenchées, et ce, à différents niveaux à travers la trajectoire sociojudiciaire (judiciaire, psychosocial, médical, etc.). En ce sens, l'enfant et ses proches seront amené·e·s à rencontrer une multitude de professionnel·le·s et à répéter leur expérience de victimisation et ce, à plusieurs étapes de la trajectoire. Demander à un·e enfant victime de violence sexuelle de répéter son vécu peut générer diverses conséquences négatives et contribuer à la victimisation secondaire.

La victimisation secondaire, c'est lorsque des enfants victimes font face à des réactions négatives reçues ou perçues ou non adaptées à leurs besoins, de l'entourage et/ou des professionnel·le·s du milieu sociojudiciaire pouvant ainsi contribuer à une exacerbation de la souffrance et des traumas de la victime<sup>1</sup>.

Depuis quelques années, Marie-Vincent développe une offre de services pour les actrices et acteurs du secteur sociojudiciaire. Les professionnel·le·s intervenant auprès des enfants et de leurs proches (parents, tuteur·rice·s, etc.) souhaitent être mieux outillé·e·s pour intervenir adéquatement face aux enfants victimes de violence sexuelle et être formé·e·s pour les accompagner à travers la trajectoire sociojudiciaire, afin de permettre à ces enfants une meilleure compréhension des mécanismes et enjeux qui y sont liés.

Dans le cadre de cette offre de services, différents outils ont été développés :

- Un album illustré  
*Un pas à la fois avec Lou*



- Une adaptation de la cyberformation Accompagner l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire, en une formation en présentiel ou en ligne de façon synchrone
- Une trousse d'accompagnement, comprenant ce guide et des activités complémentaires au livre illustré

! La victimisation secondaire est donc le fait d'occasionner une nouvelle blessure psychologique et émotionnelle à l'enfant victime.

## Cette trousse comprend

Un guide d'accompagnement et des activités complémentaires au livre *Un pas à la fois avec Lou* qui sont destinés aux professionnel·le·s interagissant avec l'enfant et ses proches à travers la trajectoire sociojudiciaire. Ces outils éducatifs permettront entre autres à l'enfant et à ses proches de se familiariser avec les différentes étapes possibles de la trajectoire sociojudiciaire et de mieux comprendre le rôle des actrices et acteurs clés, ainsi que le leur.

### Il est souhaité, à travers ces différents outils, d'encourager

#### les professionnel·le·s du milieu sociojudiciaire à :

- Favoriser une meilleure compréhension de la trajectoire sociojudiciaire pour l'enfant victime et ses proches
- Favoriser une meilleure expérience sociojudiciaire en mettant de l'avant le bien-être physique et affectif de l'enfant victime et de ses proches
- Écouter et normaliser les besoins de l'enfant victime et ses proches
- Vulgariser les outils disponibles pour les enfants.



## Objectifs du projet

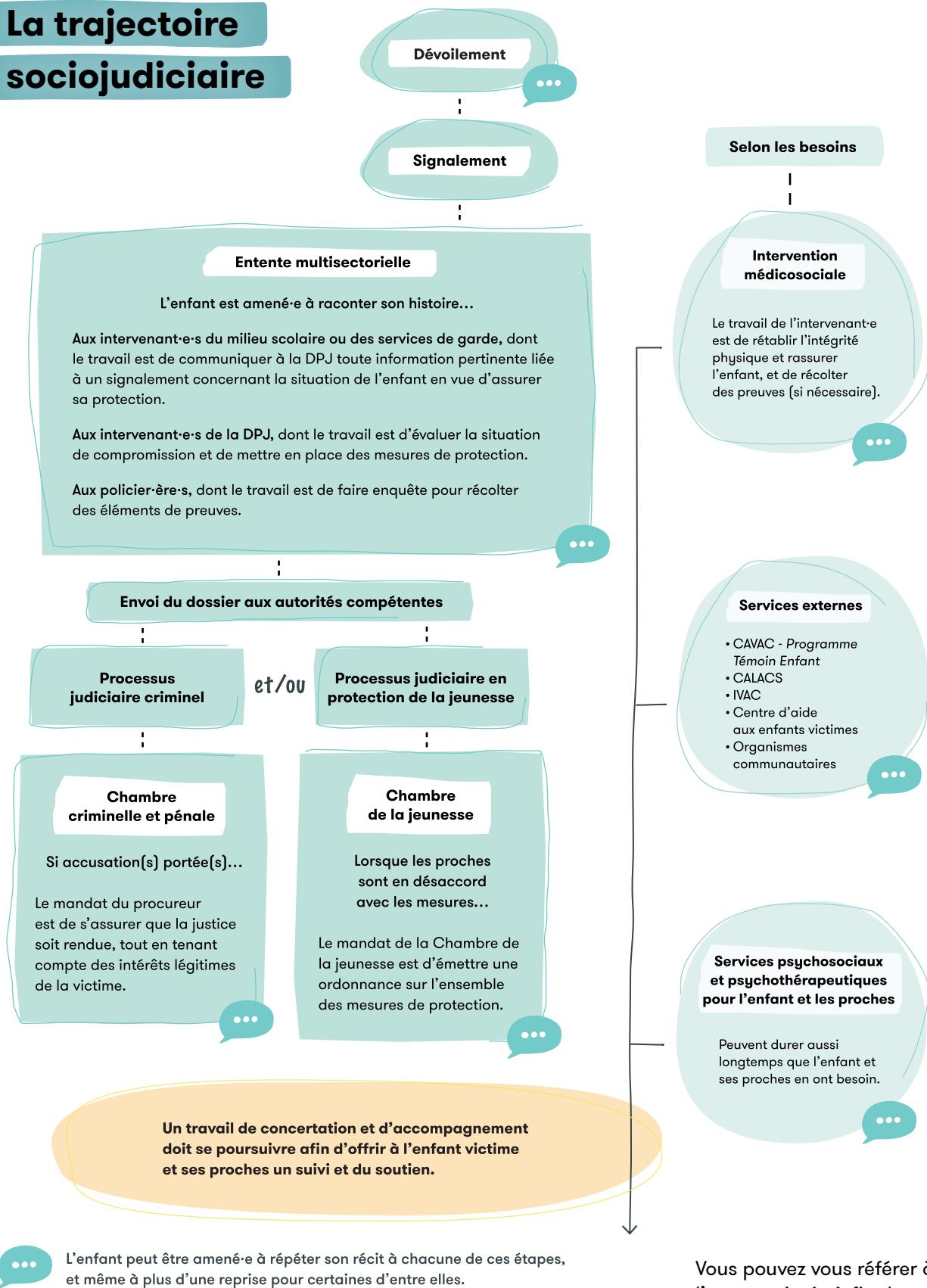
- Favoriser une meilleure compréhension de la trajectoire sociojudiciaire pour l'enfant et ses proches
- Renforcer la capacité des proches (parents, tuteur·rice·s, etc.) à soutenir leur enfant pendant le processus de leur trajectoire sociojudiciaire
- Renforcer la capacité des professionnel·le·s des milieux communautaires, privés et institutionnels à soutenir l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches (parents, tuteur·rice·s, etc.) pendant le processus de leur trajectoire sociojudiciaire
- Favoriser le travail de concertation des acteur·rice·s du milieu sociojudiciaire (procureur·e·s, avocat·e·s, intervenant·e·s, etc.) tout en consolidant les synergies.



## Public cible

Les enfants de moins de 12 ans, les proches de l'enfant victime et les professionnel·le·s du secteur sociojudiciaire (ex. : le personnel des centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de l'aide juridique, de la Couronne, de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), les enquêteur·rice·s, les avocat·e·s des organismes communautaires du secteur, le personnel de l'intervention médicosociale, les services psychothérapeutiques et les organismes communautaires).

# La trajectoire sociojudiciaire



Vous pouvez vous référer à l'annexe située à fin du guide d'accompagnement (p. 56), afin d'avoir plus d'informations sur la trajectoire sociojudiciaire et les partenaires impliqués.



## L'utilisation du guide d'accompagnement

## Pourquoi ce guide



Le guide sert tout d'abord d'outil subsidiaire à la lecture ou au visionnement en animation 2D du livre *Un pas à la fois avec Lou*, afin de consolider et approfondir les messages clés transmis à l'enfant et à ses proches. Il est aussi complémentaire aux mandats des différent·e·s professionnel·le·s qui accompagnent l'enfant et ses proches, ainsi qu'aux interventions et outils déjà utilisés dans leurs pratiques.

Des fiches d'activités complémentaires accompagnent le guide et mettent de l'avant certains concepts clés qui peuvent nécessiter d'être travaillés plus en profondeur avec l'enfant victime et ses proches. Le guide est donc un outil clé en main pour l'animation des activités.

Plus précisément, à l'aide du guide d'accompagnement et des fiches d'activités, les professionnel·le·s pourront, d'une part, mieux se situer dans la trajectoire sociojudiciaire et identifier à quelles étapes les autres acteur·rice·s interviendront ou sont déjà intervenu·e·s auprès de l'enfant victime et ses proches.

D'autre part, elles·ils seront amené·e·s à vulgariser leur mandat, et aussi à connaître celui des autres professionnel·le·s, afin de favoriser le travail de concertation.

La trajectoire sociojudiciaire étant souvent émotivement ardue et complexe à traverser, les risques de victimisation secondaire y sont omniprésents. Le guide propose des pistes d'intervention visant la diminution des risques de victimisation secondaire (en s'appuyant sur les approches sensibles au trauma), et favorisant une reprise de pouvoir afin de mieux accompagner l'enfant et ses proches.

Finalement, le guide vise à ce que les professionnel·le·s développent des connaissances et des compétences de base solides et essentielles pour informer et soutenir l'enfant victime et ses proches tout au long de la trajectoire sociojudiciaire.

## Un outil pour les professionnel·le·s du milieu sociojudiciaire

Le guide s'adresse exclusivement aux professionnel·le·s du secteur sociojudiciaire qui interviennent de près ou de loin avec l'enfant victime de violence sexuelle et ses proches. Bien qu'elles leur soient destinées, il n'est pas obligatoire d'animer les activités complémentaires avec l'enfant victime.

La décision d'animer les activités auprès de l'enfant peut dépendre du lien entre la·le professionnel·le et l'enfant, du niveau d'aisance, de l'intérêt, des besoins et de la disposition de l'enfant victime ainsi que du temps alloué dans le cadre de la réalisation de son mandat.

# Comment l'utiliser?

Premièrement, assurez-vous que l'album illustré *Un pas à la fois avec Lou* a été remis à l'enfant et à ses proches et qu'il a été lu.

Sachez qu'il existe différentes versions de l'album illustré, soit le format imprimé, le format numérique (ePub), le format en animation 2D et le format audio.

Selon l'âge de l'enfant, il peut être intéressant de lui demander directement si elle·il a des questions en lien avec le livre et de lui proposer les différentes activités. L'enfant pourrait naturellement sélectionner une activité qui l'interpelle ou bien choisir celle qui répond à son besoin immédiat.

Il est aussi possible que vous ayez déjà identifié un besoin d'information supplémentaire ou encore de compréhension chez l'enfant ou ses proches. Le guide et les fiches d'activités peuvent alors servir à un approfondissement de certaines notions. Si un besoin de valorisation ou d'expression de soi est reconnu chez l'enfant, ces derniers peuvent aussi venir y répondre.

Remettez les fiches d'activités à l'enfant, parmi celles ayant été identifiées comme prioritaires à compléter. Les fiches d'activités peuvent être photocopiées ou imprimées.

À travers vos rencontres, accompagnez l'enfant pour compléter les différentes activités choisies. N'hésitez pas à vous adapter à la réalité de l'enfant à celle de ses proches, mais aussi à la vôtre. Selon votre mandat d'intervention et les besoins de l'enfant, il peut être judicieux de choisir les activités à prioriser.

Au total, quatre activités complémentaires sont proposées à l'enfant pour faire suite à la lecture de l'album illustré. Ces activités visent à aller plus loin et à renforcer la compréhension de certaines connaissances et compétences de l'enfant :

- 1 Pas à pas ensemble**
- 2 De plain-pied dans les émotions**
- 3 Dans mon sac à dos**
- 4 M'accorder de l'importance**

Dans la section suivante, les objectifs de chacune des activités sont présentés ainsi que l'animation proposée auprès de l'enfant victime.

 Il est recommandé d'avoir pris connaissance des consignes détaillées avant d'animer l'activité avec l'enfant.

## Encadrés

À plusieurs reprises dans le guide, des encadrés intitulés ! seront proposés aux professionnel·le·s pour favoriser la compréhension de l'enfant lors des activités. Les encadrés comprennent des définitions et des formulations de phrases clés en main qui servent d'informations complémentaires.

## Zones

### Un pas avec les proches

À travers ce guide, vous trouverez quelques zones intitulées *Un pas avec les proches*.

Ces sections visent à mettre en lumière des informations essentielles à véhiculer aux proches des enfants, afin de les impliquer le plus possible et de clarifier certains éléments qui pourraient être flous pour eux. Par ailleurs, selon les résultats des entretiens menés dans le cadre de ce projet, la trajectoire sociojudiciaire, les acteur·rice·s qui y sont impliqué·e·s et les impacts de la démarche sur l'enfant victime ne sont pas toujours des composantes qui sont connues ou acquises pour les proches. Puisque ces derniers jouent un rôle crucial dans le rétablissement de l'enfant victime, il est nécessaire de s'assurer de leur offrir soutien et accompagnement tout au long de la trajectoire sociojudiciaire<sup>2</sup>.

Également, les besoins chez les enfants victimes sont similaires à ceux de leurs proches (information, soutien, être entendu·e·s et respecté·e·s, etc.). Il apparaît donc primordial d'outiller les professionnel·le·s en ce sens, afin de favoriser la communication entre professionnel·le·s et proches, et par ricochet, entre proches et enfants.



## Les activités complémentaires





## Activité

1



## Pas à pas ensemble





## Activité 1

### Pas à pas ensemble

L'activité **Pas à pas ensemble** vise à favoriser une meilleure compréhension de la trajectoire sociojudiciaire pour l'enfant et ses proches, notamment en permettant à l'enfant d'identifier les différents rôles des professionnel·le·s et des autres personnes qui interviennent tout au long de la trajectoire de Lou, le personnage principal du livre.

L'objectif est d'amener l'enfant à se familiariser avec les différents rôles des professionnel·le·s et des intervenant·e·s qui l'accompagneront à travers la trajectoire sociojudiciaire et/ou de reconnaître celles et ceux rencontré·e·s à travers son propre parcours, de façon à stimuler une discussion à propos du soutien qu'elle ou il a déjà reçu.



### Consignes

- 1** → Accompagnez l'enfant dans la lecture de la présentation de l'activité. Référez-vous à la fiche d'activité 3.1 (p. 25). Si l'enfant a des difficultés en lecture, demandez-lui si vous pouvez la lire en sa compagnie pour conserver son entrain et son plaisir à réaliser l'activité avec vous. La lecture ne doit pas être un frein à son engagement.
- 2** → Invitez l'enfant à associer les noms des personnages et leurs rôles aux illustrations représentant les professionnel·le·s et intervenant·e·s de la trajectoire de Lou. Cette première étape permet à l'enfant de visualiser en images les différent·e·s acteur·rice·s qui peuvent être présent·e·s et disponibles pour l'accompagner, et de démystifier leurs rôles et mandats par rapport à son parcours.
- 3** → Si l'enfant a des hésitations, consultez le livre de nouveau en sa compagnie pour trouver une réponse à sa question.
- 4** → Une fois que le jeu d'association est terminé, vous pouvez discuter avec l'enfant en encourageant le dialogue avec les questions suivantes : « As-tu, toi aussi, rencontré des adultes qui t'ont accompagné·e ou soutenu·e tout au long de ton parcours? ». Si oui, poursuivez la discussion en lui demandant : « Parle-moi plus d'une personne qui t'a marqué·e et de l'aide qu'elle t'a apportée? Qu'appreciais-tu de cette personne? Pour quelles raisons? En quoi elle t'apportait un soutien, un réconfort, une aide? ». Si non, profitez de cet échange pour rassurer l'enfant sur ce qui l'attend.



Il est possible de faire plusieurs fois cet exercice à différents moments de la trajectoire lorsque l'enfant rencontre une nouvelle personne intervenant dans sa trajectoire.



Le rôle du juge n'a pas été intégré à l'activité, puisqu'elle ou il n'accompagne pas l'enfant dans la trajectoire. Il peut cependant être intéressant de demander à l'enfant si elle ou il connaît son travail.

**Le rôle du juge : Quand les adultes font des choses qu'ils n'ont pas le droit de faire, qu'ils posent des gestes inacceptables, c'est le juge qui décide s'ils auront des conséquences ou non.**

# Un pas avec les proches

## Unicité de la trajectoire

Il est important de rappeler aux proches de l'enfant victime qu'il se peut qu'ils ne rencontrent pas ou n'aient pas rencontré tous les mêmes professionnel·le·s que Lou. C'est normal! Chaque trajectoire est unique et répond au besoin de l'enfant. Les services disponibles diffèrent aussi d'une région à l'autre au Québec. Rappelez-leur que cette activité vise également à renforcer leurs capacités en tant que parents, proches, tuteur·rice·s, etc. et à soutenir l'enfant à travers la trajectoire sociojudiciaire.

## Une trajectoire favorisant la concertation des partenaires

N'hésitez pas à approfondir avec les proches de l'enfant, lors d'une discussion avec eux seulement, les différents mandats réalisés par les professionnel·le·s et les intervenant·e·s de la trajectoire sociojudiciaire. À cet effet, vous pouvez utiliser les définitions présentées à la fiche d'activité 3.1 (p. 25) pour faciliter une bonne compréhension des différents rôles.

Rappelez-leur que lorsqu'une situation de violence sexuelle auprès de mineur·e·s est signalée, diverses interventions sont enclenchées pour offrir la meilleure protection possible aux victimes. C'est ce qu'on appelle l'**Entente multisectorielle**. Le travail des partenaires est fait en concertation lorsque les actions sont coordonnées, de manière à gagner en efficacité et tirer profit des compétences distinctives et complémentaires de chacune et chacun<sup>3</sup>. C'est ce que ce livre promeut afin d'offrir un meilleur soutien à l'enfant et à ses proches.

La meilleure protection ou le meilleur accompagnement possible repose sur la **concertation de tous les partenaires** pertinents pour répondre aux besoins des personnes victimes, que ce soit avant ou après l'application de l'Entente multisectorielle. Ultimement, le travail de concertation permet d'assurer un suivi et une cohérence des actions, tout en assurant une intervention globale et complète pour l'enfant victime et ses proches. (Voir la trajectoire sociojudiciaire à la p. 14)

## Question de clarification, pour une meilleure compréhension!

Il peut être intéressant de clarifier avec les proches, et au besoin, avec l'enfant, les principales différences entre le rôle de procureur·e, d'avocat·e de la défense et d'avocat·e de l'enfant à travers le processus criminel et celui de la Chambre de la jeunesse.

**Procureur·e aux poursuites criminelles et pénales** représente le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Elle ou il porte des accusations contre l'accusé·e et mène le procès. Elle ou il n'est pas l'avocat·e de la personne victime, mais prend en compte ses intérêts légitimes.

**Avocat·e de la défense** représente une personne accusée d'une infraction criminelle. Elle ou il veille à ce que les droits de l'accusé·e soient protégés tout au long du processus de justice pénale.

**Avocat·e de l'enfant** représente l'enfant afin de protéger ses intérêts. Elle ou il conseille, assiste et défend l'enfant mineur·e dans toute procédure en droit familial et en Chambre de la jeunesse le concernant.



Fiche  
d'activité

3.1

## Pas à pas ensemble

Comme Lou, toi aussi tu as peut-être rencontré ou tu vas rencontrer plusieurs personnes au cours de ton parcours.

- ▶ Peux-tu identifier les adultes qui accompagnent Lou et qui l'aident à se sentir mieux en associant leur image à leur nom et rôle?
- ▶ Et toi, jusqu'à maintenant, as-tu aussi rencontré des adultes qui t'ont offert de l'accompagnement ou du soutien?
- ▶ Si oui, parle-moi plus d'une personne qui a pu te marquer et t'apporter de l'aide.



### Rosie Policière

Mon rôle est de protéger les enfants, de les écouter et les comprendre par l'enregistrement de leur témoignage vidéo, afin d'évaluer s'ils sont en sécurité.



1



### Gabrielle Intervenante à la Protection de la jeunesse

Mon travail c'est de m'assurer que les enfants sont bien et en sécurité à l'école, à la maison et avec toutes les personnes qu'ils connaissent.



2



### Ramos Psychothérapeute

Mon travail c'est de discuter avec les enfants de leur sac à dos rempli de questions et d'émotions, afin de le rendre plus léger. Les enfants me confient comment ils se sentent, ce qui les inquiète et les questions qui leur passent par la tête. Je les écoute et leur donne aussi des trucs quand le stress prend trop de place.



3



### Félix Intervenant du CAVAC

Mon rôle est d'accompagner les proches de l'enfant à toutes les étapes de leur parcours. Je les informe aussi sur leurs droits et je les oriente vers les ressources spécialisées.



4



**Fiche  
d'activité**

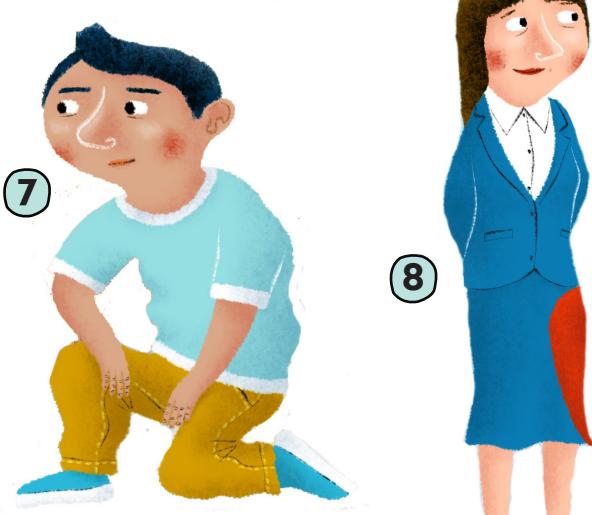
**3.1**



**5**



**6**



**7**

**8**



**Samir** Enseignant

Mon travail est principalement d'enseigner aux enfants. Lorsqu'ils me parlent d'une situation qui m'inquiète, mon rôle est de les écouter et de les croire.



**Lucas** Procureur

Je travaille au Palais de justice et mon rôle est d'accompagner et d'écouter les enfants et leur témoignage. Je discute avec les autres intervenants pour être bien prêt à tout expliquer à la cour plus tard.



**Docteure Garcia** Médecin

Mon rôle est de m'assurer que les enfants sont en bonne santé de la tête aux pieds. Je fais un bilan médical, c'est-à-dire que je note la taille, le poids, je prends le pouls, j'écoute le cœur et je pose des questions.



**Annie** Intervenante au Programme Témoin Enfant (CAVAC)

Mon rôle est d'aider les enfants à se sentir prêts et confiants pour la cour. Je m'assure qu'ils développent des compétences pour témoigner devant le juge et qu'ils comprennent bien comment ça se passe à la cour.



Toutes ces personnes professionnelles et intervenantes seront présentes pour t'accompagner et t'offrir du soutien à toi et tes proches (parents, tuteur·rice·s, etc.).

Elles ont toutes un rôle différent, mais elles sont là pour t'orienter, te guider et t'aider dans les moments plus difficiles.



## Activité

2



# De plain-pied dans les émotions





## Activité 2

### De plain-pied dans les émotions

L'activité *De plain-pied dans les émotions* vise l'**animation d'une discussion sur les émotions**. L'objectif est d'amener l'enfant à identifier et reconnaître les émotions associées à une situation difficile, afin de pouvoir les exprimer et les normaliser.

**Avertissement :** Bien que cette activité soit axée sur le renforcement des compétences en lien avec les émotions de l'enfant, il est possible que l'enfant parle d'une situation liée à la violence sexuelle subie. Il est important d'accueillir l'enfant dans son vécu émotionnel.

Une émotion, c'est comme le **thermomètre intérieur** d'une personne. On les ressent à l'intérieur de nous. Elles sont utiles et guident nos actions et réactions.

Chaque jour, on vit plusieurs émotions. Il y en a des **agrables** et des **désagréables**. Parfois, on peut en vivre plusieurs en même temps.

Tout le monde vit des émotions. On peut les reconnaître par le corps et le visage d'une personne.



#### Consignes

- 1 → Demandez à l'enfant ce qu'est une émotion. Complétez sa réponse avec les éléments de l'encadré ! ci-haut.
- 2 → Demandez à l'enfant de vous énumérer les émotions qu'elle ou il connaît. Complétez sa réponse avec d'autres types d'émotions. Référez-vous à la fiche complémentaire pour compléter.
- 3 → Demandez-lui d'observer l'illustration de Lou en vous référant à la fiche d'activité 3.2 (p. 31). Invitez l'enfant à répondre aux questions de la fiche d'activité, en mots ou en dessin. De plus, utilisez l'exemple proposé sur la fiche d'activité pour exemplifier la démarche. Si l'exercice est difficile pour l'enfant, référez-vous au passage du livre où on trouve l'illustration. Ici, le lien entre l'illustration et l'émotion n'a pas d'importance. L'objectif est d'avoir accès au vécu émotionnel de l'enfant et à ses capacités d'identification et de reconnaissance des émotions.
- 4 → Une fois la situation de Lou abordée, amenez l'enfant à réfléchir à une situation où elle ou il a pu se sentir comme Lou. Présentez la silhouette vide à l'enfant, pour qu'elle ou il puisse parler d'un moment difficile vécu en faisant des liens avec l'expérience de Lou (pensée, cœur, corps). Invitez l'enfant à répondre aux questions de la fiche d'activité, en mots ou en dessin. **Attention :** il se peut que l'enfant parle d'une situation liée à la violence sexuelle subie. Voir l'avertissement en début d'activité à ce sujet.
- 5 → À tout moment, vous pouvez utiliser la fiche complémentaire 3.2.1 (p. 33) avec l'enfant pour l'aider à compléter l'activité.
- 6 → Normalisez le vécu émotionnel de l'enfant en faisant des liens avec l'histoire de Lou. Vous pouvez vous appuyer sur l'encadré ! ci-haut pour vous aider.
- 7 → Remerciez et félicitez l'enfant d'avoir parlé d'un moment difficile vécu.

Voici quelques propositions de formulations pour normaliser le vécu émotionnel de l'enfant. Adaptez l'élément de réponse, selon ce que l'enfant partage avec vous.

C'est normal/Je comprends que tu te sens... [élément de réponse].

Ça prend beaucoup de courage pour parler de ses émotions.

C'est important d'en parler avec un adulte de confiance lorsque tu ne te sens pas bien.

# Un pas avec les proches

## Des émotions complexes à accueillir

Les diverses émotions que l'enfant peut vivre à travers la trajectoire sont importantes à légitimer et normaliser de la part des professionnel·le·s. Il est tout aussi essentiel d'amener les proches de l'enfant à y être sensibles et à comprendre également comment y faire face.

## Le sentiment d'ambivalence

Il arrive qu'un·e enfant éprouve simultanément des émotions ambivalentes à l'égard des gestes de violence sexuelle vécus et de la personne les ayant commis.

L'ambivalence survient la plupart du temps lorsque l'enfant connaît son agresseur·e, puisqu'un lien de confiance a été créé et qu'une forme d'affection s'est développée. La personne qui a commis les gestes de violence sexuelle peut entre autres :

- Dire à l'enfant que les gestes sexuels sont un jeu;
- Promettre des permissions spéciales ou offrir des récompenses à l'enfant pour gagner sa collaboration et son silence (exemple : « Si tu fais ce que je te dis, tu pourras aller chez ton ami·e ce soir. »)
- Utiliser l'amour et la confiance que l'enfant lui porte (« Je fais ça avec toi parce que je t'aime et que tu es ma personne préférée. »)

Ceci peut contribuer à ce que l'enfant ressent des émotions ambivalentes. Il est parfois complexe pour un·e enfant de comprendre qu'une personne aimée puisse poser des gestes inacceptables.

Les attitudes à mettre de l'avant consistent à valider et accueillir l'enfant dans cette émotion, comme Ramos a pu le faire dans le livre illustré *Un pas à la fois avec Lou*. Il est important de ne pas dénigrer la personne ayant commis les gestes face au sentiment d'ambivalence de l'enfant, mais bien de rappeler la gravité des gestes posés et de valoriser l'enfant d'avoir fait la bonne chose, soit d'en avoir parlé.

## L'internalisation du blâme

L'enfant victime de violence sexuelle peut intégrer qu'elle ou il est responsable de sa situation et qu'elle ou il est à blâmer.

Comme Rosie a pu le faire dans le livre à la page 11-12, il est important de rappeler que les enfants ne sont jamais responsables de ce qui leur est arrivé. Il peut être pertinent également d'évoquer le rôle de l'adulte, soit de protéger les enfants et enfin, de valoriser le courage de l'enfant.



Fiche  
d'activité

3.2

## De plain-pied dans les émotions



Selon toi, dans cette image, que se passe-t-il dans la **tête** de Lou (pensées, questions)?

---

---

---

Selon toi, dans cette image, que ressent Lou dans son **cœur** (émotions, sentiments)?

---

---

---

Selon toi, dans cette image, que se passe-t-il dans le **corps** de Lou (cœur qui bat vite, boule dans le ventre, jambes lourdes, mains moites)?

---

---

---

### Exemple :

Je prête mon livre préféré à une amie et malheureusement, elle l'abîme.

C'est possible que dans ma **tête** je me dise « Je n'aurais jamais dû lui prêter, je ne prêterai plus jamais mes choses ».

C'est possible que dans mon **cœur**, je ressente de la colère, de la tristesse ou de la déception.

C'est possible que je sente dans mon **corps** mon cœur battre plus vite, une boule dans ma gorge ou encore mes yeux se remplir de larmes.



Fiche  
d'activité

**3.2**

**Maintenant, parle-moi d'une situation**

**où tu aurais pu te sentir comme Lou?**



À ce moment-là, que se passait-il dans  
ta **tête** (tes pensées, tes questions)?

---

---

---

À ce moment-là, que ressentais-tu dans ton  
cœur (tes émotions, tes sentiments)?

---

---

---

À ce moment-là, que se passait-il dans ton **corps**  
(ton cœur qui bat vite, une boule dans ton ventre,  
les jambes lourdes, les mains moites)?

---

---

---



Fiche  
complémentaire

3.2.1

## Les émotions







Activité

3



## Dans mon sac à dos





## Activité 3

### Dans mon sac à dos

L'activité *Dans mon sac à dos* vise à encourager l'introspection chez l'enfant quant à ses aptitudes développées depuis son dévoilement. L'objectif est d'amener l'enfant à reconnaître ses habiletés de protection en lui faisant prendre conscience de toutes ses compétences, ses qualités et ses forces, et ainsi reconnaître ce que son « sac à dos » contient comme outils pour l'accompagner pour la suite. L'enfant sera en mesure de mieux comprendre ce qu'elle ou il possède déjà, mais également ce qui demeure un défi. Finalement, l'enfant sera aussi amené·e à reconnaître quel·le·s sont les adultes de confiance qui l'entourent et vers lesquel·le·s il lui est possible d'aller en cas de besoin.

Tout au long de l'activité, il est possible d'utiliser la banque de mots située dans la fiche complémentaire 3.3.1 (p. 41), afin d'aider l'enfant à ajouter ses idées dans les cases vides.



### Consignes

**1** → Expliquez à l'enfant les trois symboles afin de lui permettre de comprendre comment participer à l'activité en vous référant à la fiche d'activité 3.3 (p. 39) :

- **Cœur** : « C'est une fierté » → C'est ce que l'enfant estime bien maîtriser et qui lui procure de la fierté.
- **Nuage** : « C'est une difficulté » → C'est ce que l'enfant estime moins maîtriser et trouve encore difficile.
- **Étoile** : « C'est ce que j'ai développé depuis mon dévoilement » → C'est ce que l'enfant estime qui était plus difficile avant son dévoilement, mais ayant été acquis depuis.

**2** → Définissez avec l'enfant ce qu'est une compétence à l'aide de l'encadré ! ci-bas. Demandez-lui ensuite de bien lire tous les énoncés de compétences, puis d'identifier où elle ou il se situe pour chacun d'entre eux en coloriant le symbole approprié à sa situation. Invitez l'enfant à trouver d'autres compétences qui ne figurent pas dans les énoncés proposés et les ajouter aux cases vides (se référer à la fiche complémentaire 3.3.1 pour inspirer l'enfant).

**3** → Définissez avec l'enfant ce qu'est une qualité à l'aide de l'encadré ! ci-bas. Demandez-lui ensuite de bien lire tous les énoncés de qualités, puis d'identifier où elle ou il se situe pour chacun d'entre eux en coloriant le symbole approprié à sa situation. Invitez l'enfant à trouver d'autres qualités qui ne figurent pas dans les énoncés proposés et les ajouter aux cases vides (se référer à la fiche complémentaire 3.3.1 pour inspirer l'enfant).



#### Compétence

C'est quelque chose que tu apprends à faire en t'entraînant ou en étudiant. C'est une capacité que tu développes. Ex. : savoir faire du vélo, jouer d'un instrument de musique, ou résoudre des problèmes de mathématiques.

#### Qualité

C'est un trait de caractère ou une façon d'être qui fait partie de toi. C'est quelque chose que tu as naturellement ou sur laquelle tu as envie de t'améliorer. Ex. : être gentil·le avec les autres, être honnête, être très créatif·ve dans tes dessins.

#### Force

C'est quand tu combines tes compétences et tes qualités pour être bon·ne dans quelque chose. C'est ce qui te rend vraiment fort·e dans un domaine. Ex. : tu es très gentil·le (qualité) et tu as appris à bien écouter les autres (compétence). Ta force pourrait être d'être un·e super ami·e parce que tu les écoutes toujours quand elles·ils ont besoin de parler.

**4** → Définissez avec l'enfant ce qu'est une force à l'aide de l'encadré ci-haut. Demandez-lui ensuite de bien lire tous les énoncés de forces, puis d'identifier où elle ou il se situe pour chacun d'entre eux en coloriant le symbole approprié à sa situation. Invitez l'enfant à trouver d'autres forces qui ne figurent pas dans les énoncés proposés et les ajouter aux cases vides (se référer à la fiche complémentaire 3.3.1 pour inspirer l'enfant).

**5** → Définissez avec l'enfant ce qu'est un adulte de confiance à l'aide de l'encadré ci-bas. Invitez l'enfant à nommer et à vous parler plus en détails des adultes de confiance dans ses différentes sphères de vie (familiale, scolaire, relationnelle, parascolaire, etc.). Vous pouvez utiliser les formulations « Parle-moi plus de [élément de réponse de l'enfant] » ou encore « Dis-moi tout sur [élément de réponse de l'enfant] » pour récolter ces détails.

**6** → Proposez une rétroaction à l'enfant pour compléter l'activité afin de refléter le chemin parcouru et le travail accompli depuis son dévoilement. Soulignez ses accomplissements et favorisez son sentiment de compétence en lui faisant prendre conscience de tous les outils acquis et développés à travers son parcours.

**7** → Amenez l'enfant à reconnaître ses aptitudes de protection en lui permettant de réaliser toutes les compétences, qualités et forces qu'elle ou il a développées. Remerciez et félicitez l'enfant d'avoir pris le temps de réfléchir avec vous et d'avoir été en mesure de cibler des adultes de confiance dans son entourage.

#### Adulte de confiance

C'est un·e adulte avec qui tu te sens bien. C'est quelqu'un que tu aimes voir, qui te fait sourire et qui peut t'aider quand tu as un problème. C'est aussi quelqu'un qui respecte ta bulle et tes limites.

## Un pas avec les proches

### L'importance de reconnaître et souligner les forces, les qualités et les compétences de son enfant

Reconnaître les forces, les qualités et les compétences de son enfant est crucial pour son développement émotionnel, social et intellectuel. Cette reconnaissance joue un rôle fondamental dans la construction de l'estime de soi, la reprise de pouvoir et le bien-être général de l'enfant. Il est important de rappeler à l'enfant ce qu'elle ou il a dans son sac à dos comme outils et aptitudes, et valoriser sa capacité à les utiliser et les développer.

En tant qu'adulte, vous avez une grande influence sur le sentiment de valeur que votre enfant s'accorde. Vous pouvez l'aider à prendre conscience de ses qualités, ses compétences et ses forces.

Par exemple, les propos favorables tenus par un adulte important pour l'enfant contribuent à l'estime de soi de l'enfant.

Il est primordial de ne pas simplement valoriser l'enfant par ses accomplissements (savoir-faire), mais également par son savoir-être. Effectivement, il est souhaitable que l'enfant développe son estime de soi pour ce qu'elle ou il est plutôt que sur ce qu'elle ou il sait faire.

Voici quelques formulations pour renforcer l'estime de soi de l'enfant :

- Tu peux être fier·ère de toi pour ton écoute attentive.
- Tu es sensible et c'est une force incroyable!
- Je vois que tu travailles fort, même quand tu trouves cela difficile. Tu es persévérant·e.
- Je me sens bien avec toi car tu es...



**Fiche  
d'activité**  
**3.3**

## Dans mon sac à dos

Colore ce qui te représente :



→ C'est une fierté



→ C'est ce que j'ai développé depuis mon dévoilement



→ C'est une difficulté

As-tu d'autres idées?  
Utilise les cases vides pour les écrire!

### Compétences

Je reconnais et partage mes émotions avec les autres.



Je demande de l'aide quand j'en ai besoin.



Je reconnais les adultes de confiance autour de moi.



J'identifie et je respecte mes propres limites et celles des autres.



Je développe des relations saines et respectueuses.



J'utilise les ressources à ma disposition pour résoudre des problèmes.



### Qualités

**Délicatesse**  
Je fais attention aux autres et à moi-même.



**Sensibilité**  
Je ressens les choses très profondément.



**Confiance en soi**  
Je m'aime comme je suis.



**Gentillesse**  
Je traite les autres avec ouverture et respect.



**Curiosité**  
J'aime poser des questions, apprendre et découvrir.



**Bienveillance**  
Je fais preuve de compréhension face aux autres et à moi-même.





## Fiche d'activité

**3.3**

### Forces

Je commence ce que je finis, même quand c'est difficile parce que j'ai de la persévérance.



Lorsque je vis des moments difficiles, j'ai confiance que ça va s'améliorer parce que je suis optimiste.



Je relève de nouveaux défis parce que j'ai du courage.



Je m'implique dans différentes activités parce que je suis enthousiaste.



J'apprécie parler avec les gens et rencontrer de nouvelles personnes parce que je suis sociable.

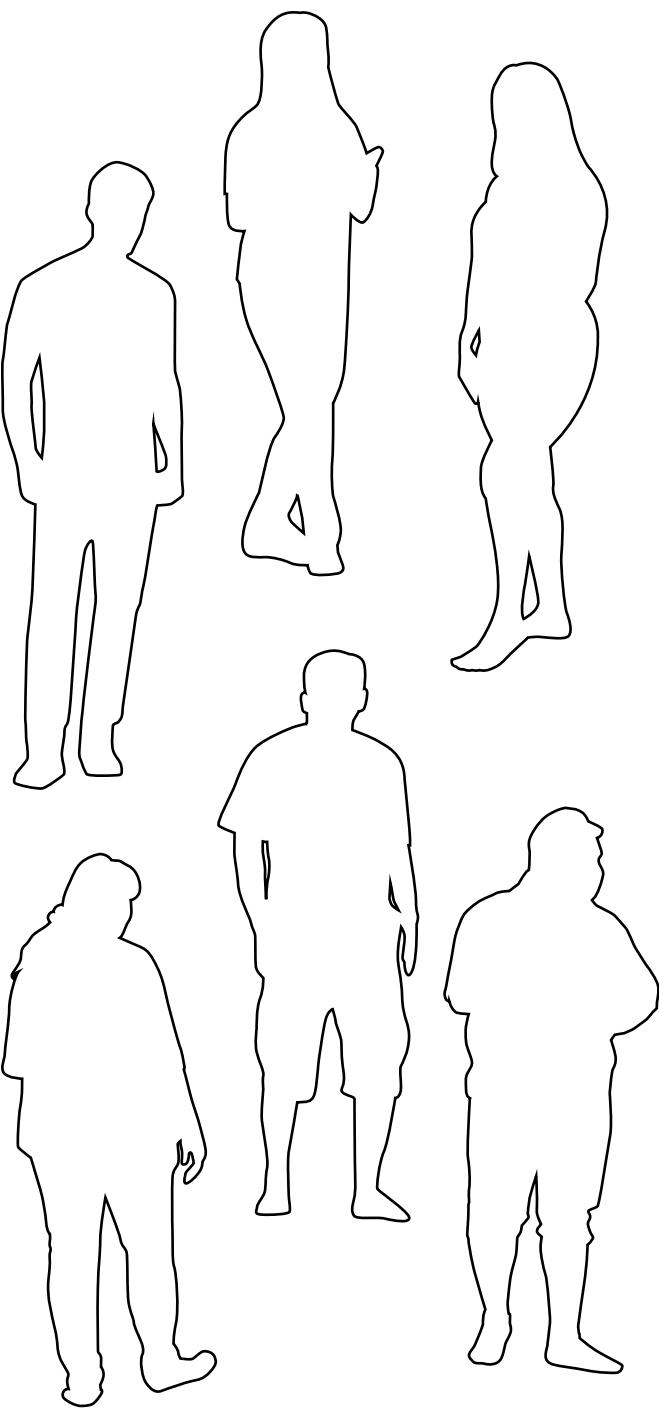


Je comprends mieux les émotions des autres et je sais me mettre à leur place parce que je suis empathique.



### Adultes de confiance

Identifie les adultes de confiance autour de toi :





Fiche  
complémentaire

3.3.1

## Banque de mots

### A

Affectueux·se  
Affirmatif·ve  
Aidant·e  
Aimable  
Amusant·e  
Ambitieux·se  
Amical·e  
Artistique  
Attachant·e  
Attentionné·e  
Autonome  
Authentique  
Aventureux·se

### B

Beau· belle  
Bienveillant·e  
Bon·ne  
Brave  
Brillant·e

### C

Calme  
Charmant·e  
Compréhensif·ve  
Confiant·e  
Courageux·se  
Créatif·ve  
Curieux·euse

### D

Débrouillard·e  
Délicat·e  
Déterminé·e  
Dévoué·e  
Discret·ête  
Discipliné·e  
Doux·ce  
Dynamique  
Drôle

### E

Encourageant·e  
Énergique  
Empathique  
Enthousiaste  
Équitable  
Expressif·ve

### F

Fiable  
Fidèle  
Flexible  
Fort·e  
Franc·he

### G

Gentil·le  
Généreux·se

### H

Habile  
Honnête  
Humble

### I

Indépendant·e  
Ingénieur·se  
Intelligent·e  
Intéressant·e  
Inventif·ve  
Imaginatif·ve

### J

Joueur·se  
Juste

### K

...

### L

Libre  
Loyal·e  
Logique

### M

Malin·e  
Minutieux·se  
Motivé·e

### N

...

### O

Observateur·rice  
Optimiste  
Organisé·e  
Original·e

### P

Passionné·e  
Patient·e  
Persévérant·e  
Polí·e  
Ponctuel·le  
Positif·ve  
Prudent·e

### Q

...

### R

Rassurant·e  
Rayonnante  
Réfléchi·e  
Réservé·e  
Responsable  
Respectueux·se  
Rusé·e

### S

Sage  
Sensible  
Serviable  
Sérieux·se  
Sincère  
Sociable  
Souriant·e  
Sportif·ve  
Sympathique

### T

Talentueux·se  
Travaillant·e

### U

Unique

### V

...

### W

...

### X

...

### Y

...

### Z

Zen





## Activité

4



**M'accorder  
de l'importance**





## Activité 4

### M'accorder de l'importance

L'activité *M'accorder de l'importance* vise à entamer une réflexion qui suscitera de l'espoir chez l'enfant, afin de mieux se projeter vers l'avenir. L'objectif est de favoriser la reprise de pouvoir de l'enfant. Des phrases à compléter lui sont présentées, dans le but qu'elle ou il puisse se valoriser à travers ses actions, ses rêves, ses désirs et ses aspirations.



#### Consignes

- 1** → Demandez à l'enfant de lire la première phrase trouée sur la fiche d'activité 3.4 (p. 47).
- 2** → Accompagnez l'enfant dans sa réflexion, afin d'y trouver une réponse pour compléter la phrase. Au besoin, utilisez les encadrés sur la fiche qui proposent des exemples pour faciliter sa compréhension. Si l'exercice est difficile pour l'enfant, référez-vous à l'activité précédente, *Dans mon sac à dos*, où elle ou il a été amené·e à identifier ses forces, qualités, compétences et adultes de confiance. Cela pourra servir de base pour compléter les phrases.
- 3** → Invitez l'enfant à compléter la première phrase, en mots ou en dessin, à l'endroit indiqué à cet effet. Explorez les éléments de réponses avec l'enfant en utilisant les formulations « *Parle-moi plus de [élément de réponse de l'enfant]* » ou encore « *Dis-moi tout sur [élément de réponse de l'enfant]* ». Ceci permettra de mettre l'accent sur ce qui est important et ce qui fonctionne bien pour l'enfant.
- 4** → Répétez les étapes 1 à 3 pour toutes les phrases à compléter.
- 5** → Remerciez et félicitez l'enfant d'avoir pris le temps de réfléchir à ses rêves, son avenir et ses fiertés, de les avoir écrits et/ou dessinés.

## Un pas avec les proches

### S'intéresser réellement

L'activité M'accorder de l'importance permet de valoriser l'enfant dans ses aspirations et de favoriser sa reprise de pouvoir. Au-delà de cette activité, il est important de poursuivre ces interventions dans le milieu de vie de l'enfant en sensibilisant les proches à leur rôle dans la création d'espaces de discussions. C'est à l'intérieur de ces espaces que l'enfant pourra partager ses aspirations, ses rêves et ses fiertés. L'enfant sera davantage en mesure de s'ouvrir si le proche démontre un réel intérêt et une disponibilité, et qu'elle ou il pose des questions de relance. Le proche doit faire preuve d'écoute et de non jugement face aux réponses de l'enfant.

Par ailleurs, le message important à véhiculer à l'enfant, c'est qu'elle ou il n'est pas défini par les gestes de violence sexuelle subis. Ces gestes sont inacceptables et font maintenant partie de son sac à dos. On ne peut les effacer ni les oublier, mais on peut continuer à avancer et en parler quand on en ressent le besoin. Il est important de profiter de cette occasion afin de renforcer le courage, la force, la résilience et le potentiel de l'enfant.



## M'accorder de l'importance

Une situation qui m'a fait ressentir de la fierté  
cette année est \_\_\_\_\_.

Écris ou dessine juste ici pour compléter la phrase.

**Le sentiment de fierté,** ça peut ressembler à la confiance en soi. Tu peux ressentir de la fierté lorsque tu te trouves bonne ou bon dans quelque chose ou encore quand tu sens que tu as fait une bonne action.

Par exemple, tu peux ressentir de la fierté en lien avec un bricolage que tu as fabriqué ou encore quand tu as aidé une ou un ami·e.

\_\_\_\_\_ est important pour moi.

Écris ou dessine juste ici pour compléter la phrase.

**Il y a plusieurs choses qui peuvent être importantes pour nous;** des moments, des activités, des choses ou des personnes.

Par exemple, tu peux accorder de l'importance aux déjeuners passés en compagnie de ta grand-maman, à tes cours de théâtre ou encore à tes moments à lire à la bibliothèque.



## Fiche d'activité

### 3.4

J'aime faire \_\_\_\_\_ pour prendre

soin de moi et me sentir mieux.

Écris ou dessine juste ici pour compléter la phrase.

**Prendre soin de soi**, c'est s'accorder du temps pour se sentir bien dans sa tête, son cœur et son corps, parce qu'on est important.

Par exemple, tu peux écouter de la musique, danser, faire du yoga, dessiner ou encore te promener en nature pour te sentir mieux.

Je rêve à \_\_\_\_\_.

Écris ou dessine juste ici pour compléter la phrase.

Attention! Ici, on ne parle pas d'un rêve qui se produit pendant le sommeil!

**Un rêve, c'est quelque chose que tu souhaites très fort, que tu aimerais réaliser.**

Par exemple, tu peux rêver d'avoir un animal de compagnie ou encore de devenir astronaute.

## **Ressources et références**

## Ressources

### Urgence - 24/7

#### POLICE, AMBULANCE, POMPIERS, URGENCE, SANTÉ

Pour les urgences qui nécessitent une intervention immédiate.

911

#### INFO-SANTÉ, INFO-SOCIAL

Pour de l'information, des références et de l'écoute en lien avec ta santé physique ou mentale.

811

#### DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE (DPJ)

Pour faire un signalement, vous pouvez vous adresser à la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) de votre région 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, par téléphone ou par écrit.

[quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/faire-un-signalement-au-dpj/coordonnees-du-dpj](http://quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/services-jeunes-difficulte-famille/protection-de-la-jeunesse/faire-un-signalement-au-dpj/coordonnees-du-dpj)

#### CENTRES DE CRISE DU QUÉBEC/SUICIDE

Intervention de crise pour toute personne vivant une situation de détresse, comme une crise suicidaire.

1-866-APPELLE / 1 866 277-3553 (24h/7j)  
[centredecrise.ca](http://centredecrise.ca) | [suicide.ca](http://suicide.ca)

Ligne d'aide en cas de crise de suicide

988 | [988.ca](http://988.ca)

#### TEL-JEUNES

Pour tous les sujets qui touchent les jeunes de moins de 20 ans, services par téléphone, texto et clavardage en ligne. 5-20 ans

Tél. : 514 288-1444  
Pour un·e jeune souhaitant contacter un·e intervenant·e :  
Texto : de 8 h à 22 h 30 au 514 600-1002  
Appel : de 6 h à 2 h au 1 800 263-2266

#### JEUNESSE J'ÉCOUTE

Pour tous les sujets qui touchent les jeunes de moins de 20 ans, services par téléphone, texto et clavardage en ligne. 5-20 ans

1 800 668-6868 (24h/7j)  
Texto : envoie le mot PARLER au 686868  
[jeunessejecoute.ca](http://jeunessejecoute.ca)

#### SOS VIOLENCE CONJUGALE

Pour les personnes victimes de violence conjugale ou concernées par cette problématique.

1 800 363-9010 (24h/7j)  
Texto : 438 601-1211  
[sosviolenceconjugale.ca](http://sosviolenceconjugale.ca)

### Ressources d'aide pour les victimes d'actes criminels

#### CENTRES D'AIDES POUR VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (CAVAC)

Pour les personnes victimes et les témoins d'actes criminels, ainsi que leurs proches.

1 866 532-2822  
[cavac.qc.ca](http://cavac.qc.ca)

#### INDEMNISATION DES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS (IVAC)

Pour les personnes victimes et les témoins d'actes criminels, ainsi que leurs proches.

1 800 561-4822  
[ivac.qc.ca](http://ivac.qc.ca)

## Ressources d'aide pour les victimes de violence sexuelle

### INFO-AIDE VIOLENCE SEXUELLE

Pour les personnes victimes de violence sexuelle et leurs proches.

1 888 933-9007 (24h/7j)  
[infoaideviolencesexuelle.ca](http://infoaideviolencesexuelle.ca)

### L'AIDE FINANCIÈRE D'URGENCE (L'AFU)

Pour les personnes victimes de violence sexuelle et/ou conjugale désirant quitter un environnement dangereux.

[quebec.ca/justice-et-etat-civil/  
accompagnement-victimes-crime/aide-financiere-personnes-victimes/quitter-  
rapidement-milieu-dangereux](http://quebec.ca/justice-et-etat-civil/accompagnement-victimes-crime/aide-financiere-personnes-victimes/quitter-rapidement-milieu-dangereux)

### CENTRE D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS)

Pour les adolescentes et les femmes victimes de violence sexuelle (intervention individuelle et de groupe).

(Visiter le site web pour trouver le CALACS de votre région)  
[rqcalacs.qc.ca/calacs.php](http://rqcalacs.qc.ca/calacs.php)

### CENTRES DÉSIGNÉS POUR L'INTERVENTION MÉDICOSOCIALE – VICTIMES D'AGGRESSION SEXUELLE

Intervention médicosociale pour les victimes d'une agression sexuelle subie au cours des 6 derniers mois (soutien, information, grossesse, ITSS, etc.).

1 888 933-9007  
Communiquer avec la ligne Info-aide violence sexuelle - pour connaître le centre désigné le plus proche

### LIGNE INFO DPCP VIOLENCE CONJUGALE ET SEXUELLE

Pour de l'information sur le processus judiciaire criminel, le traitement d'une plainte à la police et l'autorisation d'une poursuite criminelle en matière de violences sexuelles.

1 877 547-DPCP (3727)

### MARIE-VINCENT

Offre de services psychosociaux et psychothérapeutiques pour les enfants et adolescent-e-s victimes de violence sexuelle, les enfants agé-e-s de moins de 12 ans présentant des comportements sexuels problématiques et leurs proches.

514-285-0505  
[marie-vincent.org](http://marie-vincent.org)  
\*référencement doit être fait par un-e professionnel·le

### SERVICE DE CONSULTATION JURIDIQUE EN MATIÈRE DE VIOLENCES SEXUELLES ET DE VIOLENCE CONJUGALE (REBÂTIR)

Service de consultation juridique pour les victimes de violence sexuelle et de violence conjugale.

1 833 732-2847  
[rebatir.ca](http://rebatir.ca)

## Ressources d'aide au niveau juridique

### COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES (AIDE JURIDIQUE)

L'aide juridique est un service public offert gratuitement, ou moyennant une contribution, aux personnes à faible revenu qui répondent aux critères d'admissibilité.

514 873-3562  
[csj.qc.ca/commission-des-services-juridiques/Accueil.aspx](http://csj.qc.ca/commission-des-services-juridiques/Accueil.aspx)

### JURIPOP

Services juridiques de proximité accessibles répondant aux besoins de toutes les personnes.

1 855 587-4767  
[juripop.org](http://juripop.org)

## Ressources liées aux services correctionnels et commissions de libération conditionnelle

### BUREAU NATIONAL POUR LES VICTIMES D'ACTES CRIMINELS

Service d'information aux victimes ayant des préoccupations face aux délinquants sous responsabilité fédérale.

1 866 525-0554  
[securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crrctns/ntnl-ffc-vctms-fr.aspx](http://securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/crrctns/ntnl-ffc-vctms-fr.aspx)

### DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES CORRECTIONS DU QUÉBEC

Service d'informations offert aux victimes d'un acte criminel pour les peines de moins de deux ans, sous responsabilité provinciale.

1 866 909-8913  
[quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels](http://quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels)

### COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES (CQLC)

Pour les personnes victimes qui souhaitent faire des représentations écrites pour expliquer les répercussions qu'elles subissent suite à la perpétration d'un crime par une personne.

514 873-2230  
[cqlc.gouv.qc.ca/services/communication-avec-les-personnes-victimes.html](http://cqlc.gouv.qc.ca/services/communication-avec-les-personnes-victimes.html)

### SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA (SCC) – SERVICES AUX VICTIMES

Programme national des services aux victimes procurant des informations.

1 866 806-2275  
[canada.ca/fr/service-correctionnel/services/scc-vous/victimes.html](http://canada.ca/fr/service-correctionnel/services/scc-vous/victimes.html)

### COMMISSION DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES DU CANADA (CLCC)

Pour les personnes victimes souhaitant observer ou participer aux audiences de la CLCC concernant la mise en liberté sous condition du délinquant ayant causé le préjudice.

1 866 789-4636  
[canada.ca/fr/services/police/victimes.html](http://canada.ca/fr/services/police/victimes.html)

## Ressources de justice réparatrice et alternative

### CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE ALTERNATIVE (CSJR)

Accompagnement et soutien pour les personnes ayant subi un crime et celles ayant commis des crimes apparentés qui désirent restaurer ensemble ce que le crime a brisé.

1 833 320-2757  
[csjr.org](http://csjr.org)

### ÉQUIJUSTICE

Services de justice réparatrice (LSJPA, PMRG, travaux compensatoires), médiation citoyenne et engagements locaux.

1 877 204-0250  
[equijustice.ca](http://equijustice.ca)

### ORGANISMES DE JUSTICES ALTERNATIVES (OJA)

Regroupement d'OJA offrant des services de médiation citoyenne.

514 816-7176  
[assojaq.org](http://assojaq.org)

### PROGRAMME POSSIBLITÉS DE JUSTICE RÉPARATRICE – SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

Programme fondé sur la médiation entre victime et délinquant.

1 866 806-2275  
[canada.ca/fr/service-correctionnel/services/scc-vous/justice-reparatrice.html](http://canada.ca/fr/service-correctionnel/services/scc-vous/justice-reparatrice.html)

Pour plus de ressources, veuillez consulter le bottin de ressources créé par l'AQPV : [aqpv.ca/ressources/](http://aqpv.ca/ressources/)

## Organismes ou initiatives de soutien

### CRIME ÇA SUFFIT!

Informations sur les droits des victimes.

[crimecasuffit.ca](http://crimecasuffit.ca)

### ASSOCIATION QUÉBÉCOISE PLAIDOYER-VICTIMES (AQPV)

Organisme promouvant et assurant la défense des droits et intérêts des victimes d'actes criminels.

514 526-9037  
[aqpv.ca](http://aqpv.ca)

### DROGUE : AIDE ET RÉFÉRENCE

Pour les personnes concernées par la consommation et la toxicomanie.

1 800-265-2626 (24h/7j)  
[aidedrogue.ca](http://aidedrogue.ca)

### JEU : AIDE ET RÉFÉRENCE

Aide pour les personnes concernées par le jeu excessif (jeu de hasard et d'argent, jeu vidéo, etc.).

1 800 461-0140 (24h/7j)  
[aidejeu.ca](http://aidejeu.ca)

### ANOREXIE ET BOULIMIE QUÉBEC (ANEBC)

Pour les personnes qui souffrent d'un trouble alimentaire ou pour leurs proches.

1 800 630-0907 (8 h à 3 h du matin)  
Texto : 1 800 630-0907 (11 h à 20 h)  
[anebados.com](http://anebados.com)

### AIDEZMOISVP

Pour les personnes qui ont besoin de soutien pour bloquer la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel.

[aidezmoisvp.ca](http://aidezmoisvp.ca)

### INTERLIGNE

Pour les personnes concernées par la diversité sexuelle et la pluralité des genres.

1 888 505-1010  
[interligne.co](http://interligne.co)

### DEUIL-JEUNESSE

Pour les jeunes et les adultes qui vivent la maladie grave, la mort d'un proche ou des pertes liées à la séparation parentale, l'abandon, l'adoption ou la disparition.

1 855 889-3666  
[deuil-jeunesse.com](http://deuil-jeunesse.com)

### LIGNEPARENTS

Services de soutien et d'information offerts aux parents par téléphone, texto, courriel ou clavardage.

1 800 361-5085 (24h/7j)  
[ligneparents.com/LigneParents](http://ligneparents.com/LigneParents)

## Références

- Association Québécoise Plaidoyer -Victimes. <https://aqpv.ca/ressources/>
- Gouvernement du Québec (2022). Entente multisectorielle relative aux enfants victimes d'abus sexuels, d'abus physiques ou de négligence grave, 70 pages, ressource en ligne : [https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000627/?txt=entente%20multisectorielle&msss\\_valpub&date=DESC](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000627/?txt=entente%20multisectorielle&msss_valpub&date=DESC)
- Symonds, M. (1980). The “second injury” to victims. *Evaluation and change*, 7(1), 36–38.
- Quas, J.A. & Goodman, G.S. (2012). Consequences of criminal court involvement for child victims. *Psychology, Public Policy, and Law*, 18(3), 392–414. DOI: 10.1037/a0026146
- Warrington, C., Beckett, H. & Soares, C. (2023). Children’s perspectives on family members’ needs and support after child sexual abuse. *Children and Youth Services Review*, 149, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0190740923001202?via%3Dihub>
- Wemmers, J. (2003). *Introduction à la victimologie*. Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.

## **Annexe**

# **Les partenaires impliqués dans l'Entente multisectorielle et leurs mandats**

## **Le corps policier**

- Mandat de collecter des preuves afin de soutenir d'éventuelles poursuites criminelles.
- Mandat de transmettre un dossier d'enquête au bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

## **Le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)**

- Mandat d'évaluer les faits pour déceler toute situation de compromission à la sécurité et/ou au développement de l'enfant et de déterminer si l'enfant doit faire l'objet de mesures de protection.
- Mandat de décider des mesures et du régime des mesures lorsque la sécurité et/ou le développement de l'enfant est compromis (par exemple, une entente sur une intervention de courte durée, une entente sur des mesures volontaires ou la saisie de la Chambre de la jeunesse).
- Mandat de diriger ou accompagner de façon personnalisée l'enfant, ses parents ou l'un d'eux vers les ressources d'aide appropriées, s'il y a lieu.

## **Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)**

- Mandat de prise de décision quant à l'autorisation, ou non, d'une poursuite criminelle.
- Mandat pour le procureur d'effectuer une rencontre de préautorisation en présence de l'enfant victime et ses proches, à moins de circonstances particulières.
- Mandat de faire comparaître l'accusé·e au tribunal lorsqu'une poursuite criminelle est autorisée.
- Lorsque l'accusé·e plaide non coupable et qu'une audition est prévue (enquête préliminaire et/ou procès), le mandat du procureur implique de déterminer si l'enfant témoignera et d'assurer sa préparation.

## **Les milieux scolaires et des services de gardes**

- Mandat de divulguer des renseignements nécessaires à l'exercice des fonctions et responsabilités des autres partenaires et ce, jusqu'à la fin de leur intervention auprès de l'enfant.
- Mandat d'assurer la confidentialité des renseignements personnels détenus.
- La transition pourrait être qu'au-delà de ces partenaires, plusieurs autres partenaires communautaires ou institutionnels peuvent être sollicités pour répondre aux besoins de l'enfant et de ses proches.

# **Le travail en concertation : les autres services et partenaires pour l'accompagnement des enfants victimes et leurs proches**

Au-delà des partenaires impliqués dans l'Entente multisectorielle, d'autres partenaires et services sont disponibles et présents pour répondre aux besoins des enfants victimes et leurs proches.

## **Intervention médicosociale**



Cette intervention a pour buts :

- L'évaluation et la prise en compte des besoins de la victime pour atténuer les effets de l'agression
- L'information et le soutien des proches
- La vérification de l'intégrité physique et psychologique de la victime
- L'identification et le traitement des lésions corporelles et ITS
- La prévention de grossesse
- La cueillette d'éléments de preuves (trousse médicolégale)
- Le dépistage d'autres problèmes médicaux (retards de développement, symptômes de stress chronique, etc.)
- La référence vers les services professionnels appropriés

À noter que l'examen médical ou médicolégal ne devrait pas être la première intervention auprès d'une victime. Lorsque c'est possible, l'intervenant·e peut préparer la victime aux étapes de l'examen médical ou médicolégal.

## **Services externes**



Ces services englobent les services disponibles pour la victime et les proches tout au long de la trajectoire sociojudiciaire.

- CAVAC : accompagnement, intervention post-traumatique et psychosociale, informations sur les droits et recours, assistance technique, orientations vers les ressources spécialisées, Programme Témoin Enfant (PTE)
- CALACS : aide et accompagnement des victimes de 14 ans et plus (des services aux enfants peuvent être offerts selon la région), sensibilisation du public, prévention et formation, mobilisation collective, défense des droits et action pour enrayer toute forme de violence sexuelle
- IVAC : aide aux victimes d'actes criminels, atténuation des conséquences
- Centres d'aide aux victimes
- Organismes communautaires : aide spécialisée

## **Services psychosociaux et psychothérapeutiques pour l'enfant et son proche**



Ces services permettent de suivre et accompagner l'enfant en lien avec sa victimisation. La durée des services dépend des besoins de la victime et des proches et peut donc durer au-delà des procédures judiciaires.





